

Nombre de conseillers :
En exercice 18
Présents 15
Votants 18

N° D039_Amendes de police

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 20 mars 2025

A été nommé secrétaire de séance : Benoît COLIN

Présents (15) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, BURNET Stéphanie, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, TRINCAT Christophe, VIOLLAZ Emilie, WAGNER Jean-Pierre, WIART Florine

Absent (0) :

Excusés (3) : CHEVALLAY Patrice, pouvoir à TRINCAT Christophe
PAUTHIER Marie-Françoise, pouvoir à DUCRET Marie-Claire,
VEZIN Pascale, pouvoir à PODEVIN Christian

Votants (18)

Mme WIART informe que le département propose au titre du produits des amendes de police une aide financière de 30% pour les investissements liés à l'aménagement de la sécurisation des infrastructures et de leurs équipements assurant l'information des usagers et la gestion du trafic.

Mme WIART propose de présenter le projet de sécurisation de la route des Mollards.

Le montant s'élève à 374 040.04 €, lequel sera agrémenté de l'acquisition foncière.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre des amendes de police pour le projet de sécurisation de la route des Mollards et poursuite de l'agenda sécurité
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET



Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le



ID : 074-217402494-20250402-D039_2025-DE